



La Fête de mai

Rencontres avec des artistes dans la nature

La Fête de mai

Réunir une population rurale afin de la faire participer à la réalisation d'œuvres artistiques qui appartiendront à la collectivité. Redécouvrir nos sentiers, nos vallées, nos produits locaux. Offrir un pôle d'intérêt aux touristes et randonneurs pour favoriser l'émergence d'un tourisme vert respectueux de la nature.

Impliquer nos écoles et toutes les couches de la population dans une prise de conscience qu'en zone rurale aussi on peut créer un centre d'intérêt européen, avec des rencontres citoyennes, des débats, des créations, des fêtes, dans un esprit de démocratie vivante.

Voilà les objectifs concrets et chaleureux que nous re-proposons à la population pour notre sixième édition de La fête de mai à Gesves et Assesse, dans la Province de Namur, du 29 avril au 13 mai 2006.

“Ils ne savaient pas que c'était impossible, alors... ils l'ont fait !”

A Gesves et à Assesse...

Pour l'année 2006

Voilà les objectifs concrets et chaleureux que nous re-proposons à la population pour notre sixième édition de La fête de mai à Gesves et Assesse, dans la Province de Namur, du 29 avril au 13 mai 2005.

Cinquante-neuf artistes venus du monde entier, mais aussi de la région, furent invités les cinq premières années, durant les quinze premiers jours de mai, à réaliser une œuvre, élaborée avec l'aide des habitants des villages des entités de Gesves et d'Assesse.

Cette année, huit projets ont été retenus par le jury composé d'habitants des entités de Gesves et d'Assesse, et de professionnels de l'art. Ces œuvres seront construites dans les bois, vallées, coteaux ou en bordure de ruisseaux et reliées entre elles par un sentier de promenades balisé.

Chacune des boucles de ce chemin de l'art dans la nature permet aux

touristes et randonneurs de rejoindre des parkings de dissuasion proches des villages, favorisant ainsi l'échange économique et culturel avec les populations locales.

Les artistes logent chez l'habitant. Celui-ci leur fournit logement et petit déjeuner. Plusieurs centaines de volontaires prêtent main-forte à la réalisation des œuvres (tronçonneuses, tracteurs, forges, scieries, ateliers mécaniques et moyens de transport sont

mis à disposition) ainsi qu'à la construction du sentier balisé dont l'ensemble des boucles totalise aujourd'hui environ 203 kilomètres, et qui est accessible gratuitement tout au long de l'année.

Habitants, écoles ou associations invitent artistes et population, le soir, à des débats, à des spectacles et à de chaleureuses tables de rencontre.



Les groupes de travail

Organisation, Développement et Presse

Gestion du secrétariat et du local, correspondance générale, cartes de membres, comptabilité quotidienne, coordination générale, relations publiques.

Infrastructure HORECA, location des chapiteaux, écrans, projecteurs, sono, salles de fête, bus et transport du public, relations avec les ouvriers communaux et entrepreneurs privés, installation de l'infrastructure (électricité, tél...).

Elaboration du budget, surveillance mensuelle du respect du budget. Contrôle des paiements. Prise de contact avec les organismes d'état et les sponsors, finalisation des contrats.

Développement futur de La fête de mai : culture, éducation permanente, tourisme (susciter la création de tables d'hôtes, de gîtes ruraux...), relations avec les ministères, préparation de la fête d'ouverture, de l'inauguration et de la fête de clôture.

Relation avec la presse. Développement du tourisme doux, respectueux de la nature et de l'environnement.

Cartographie, Logistique et Maintenance

Sélection des terrains pouvant accueillir les œuvres retenues, accord écrit des propriétaires (communes et privés), élaboration du circuit pédestre balisé, y compris accords de servitudes et établissement de clôtures, de panneaux indicateurs et de parkings. Préparer la carte du sentier à destination des visiteurs.

Recenser tous les moyens techniques (tracteurs, grues, camions, groupes électrogènes), préparer l'outillage et les matériaux nécessaires aux artistes. Achat des matières premières, transport, assistance aux artistes durant l'élaboration des œuvres.

Entretien et maintenance des œuvres d'art en relation étroite avec le «Accueil des artistes, logement, jury».

Accueil des artistes, logement, jury

Expédition des dossiers aux artistes, contact et suivi des rapports aux artistes sélectionnés avant, pendant et après La fête de mai. Accueil et encadrement des artistes (nourriture, dépenses quotidiennes et transports).

Etablir les listes de familles d'accueil pouvant héberger les artistes sélectionnés, les invités, la presse. Accueillir les visiteurs individuels ou les groupes.



Réception des projets, préparation du jury et de la journée de sélection, informer les artistes sélectionnés.

Assurer le suivi d'un rapport régulier avec les artistes ayant participé à La fête de mai : les informer de l'évolution physique et du maintien de leurs œuvres, les questionner quant aux entretiens, réfection ou suppression de l'œuvre, les inviter à

participer à un échange permanent sur le site Internet de La fête de mai.

Education permanente, programmation musicale

Planifier et organiser les activités d'éducation permanente liées à la Fête de mai. Animation au sein des différents villages et développement des activités liées aux structures culturelles de l'entité de Gesves et d'Assesse, développement des contacts avec les réseaux d'enseignement, les groupes de jeunes et du troisième âge, animations scolaires, durant toute l'année au travers de différents projets culturels.

Proposer les groupes musicaux et d'animation culturelle pour l'ensemble des fêtes, accueil des groupes musicaux et prise en charge de tous les problèmes les concernant.



Communication

Information de janvier à fin mai de la presse écrite, radiotélévisée belge et étrangère sur toute l'activité relative à La fête de mai. Définition et contrôle de la charte graphique de La fête de mai. Durant toute l'année, édition de tous les documents destinés à promouvoir La fête de mai, développement du site Internet, photos, films de l'événement et élaboration des affiches et du catalogue des œuvres.

La sélection 2006

Le dimanche 12 février, les 12 membres du Jury se sont réunis au Domaine de Mozet pour départager les 85 projets qui cette année nous venaient de 18 pays : Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Canada, Chine, E-U, France, Iran, Israël, Japon, Liban, Mali, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Suède.

Les deux tours de vote de la matinée ont vu s'exprimer les sensibilités de chacun des membres sous l'oeil attentif

de la presse et des caméras.

L'après-midi, les deux derniers tours allaient révéler les 8 projets retenus pour l'édition 2006. Merci à tous les artistes qui nous ont fait l'honneur de présenter un projet. Rendez-vous dans quelques heures, sur ce site, pour une présentation détaillée des 8 projets sélectionnés.

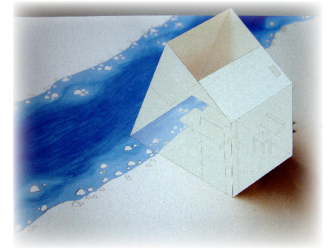
Les données essentielles pour le jury

Le jury sera composé de 12 membres. Le jury a le droit de voter pour le projet qu'il préfère. Le jury a le droit de voter pour le projet qu'il préfère.

1 - SAUTER LE PAS C'est un jeu de saut sur une barre horizontale. Le joueur doit sauter sur la barre sans la toucher. Le poids du joueur est de 120 kg.	2 - REMPLIR LE PAS C'est un jeu de saut sur une barre horizontale. Le joueur doit sauter sur la barre sans la toucher. Le poids du joueur est de 120 kg.	3 - LACRY C'est un jeu de saut sur une barre horizontale. Le joueur doit sauter sur la barre sans la toucher. Le poids du joueur est de 120 kg.
4 - DENTELER CHASSIS C'est un jeu de saut sur une barre horizontale. Le joueur doit sauter sur la barre sans la toucher. Le poids du joueur est de 120 kg.	5 - ROBI BOB C'est un jeu de saut sur une barre horizontale. Le joueur doit sauter sur la barre sans la toucher. Le poids du joueur est de 120 kg.	6 - SUR LA BELLE C'est un jeu de saut sur une barre horizontale. Le joueur doit sauter sur la barre sans la toucher. Le poids du joueur est de 120 kg.
7 - MEDITATION C'est un jeu de saut sur une barre horizontale. Le joueur doit sauter sur la barre sans la toucher. Le poids du joueur est de 120 kg.		

PARCOURS METAPHYSIQUE Sylvaine et Arnaud DE LA SABLIERE (France)

PARAGE de Manrique EDDA (Italo-Colombienne vivant au Portugal)



BOUQUETS D'ARC Jean-Marie SAINTE (Belgique)



LES PASSAGERS Fred MARTIN (France)

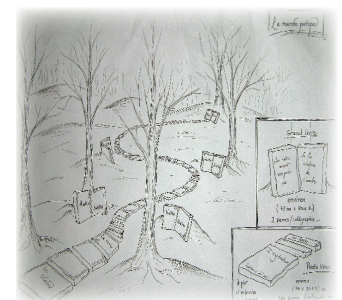
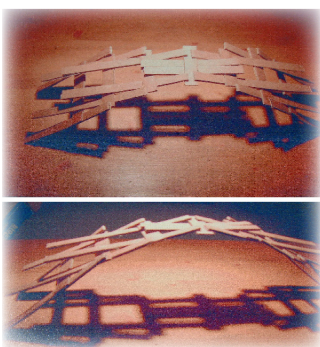
CRYSTAL FROM PARADISE Wu SHIXIONG (Chine)



VITRAUX IN VIVO Frédéric KEIFF (France)

THE NATURAL WONDER Inès DIEDERICH (Allemagne)

MARCHE POETIQUE Cinthia PLOUFFE (Québec)



Notre philosophie

Réunir une population rurale afin de la faire participer à la réalisation d'œuvres artistiques qui appartiendront à la collectivité.

Redécouvrir et faire découvrir nos sentiers, nos vallées, nos produits locaux. Offrir un pôle d'intérêt aux touristes et randonneurs pour favoriser l'émergence d'un tourisme vert respectueux de la nature.

Partager nos émotions. Impliquer nos écoles et toutes les couches de la population dans une prise de conscience qu'en zone rurale aussi, on peut créer un centre d'intérêt européen à partir de petits villages wallons.

Voilà les objectifs concrets et chaleureux que nous repropsons à la population pour la fête de mai à Gesves

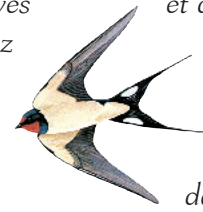
et Assesse, dans la Province wallonne de Namur en Belgique, durant la première quinzaine de mai.

De nombreux artistes venus du monde entier, mais aussi de la région, sont invités durant les quinze premiers jours de mai, à réaliser une œuvre choisie par un jury d'habitants de l'entité et élaborée avec les habitants de Faulx-les-Tombes, Gesves, Assesse, Haltinne, Haut-Bois, Mozet, Sorée et Strud.








Ces œuvres sont installées dans les bois, vallées, coteaux ou en bordure de ruisseaux et reliées entre elles par un sentier de promenades balisé. Chacune des boucles de ce chemin de l'art dans la nature permet aux touristes et randonneurs de rejoindre des parkings de dissuasion proches des villages, favorisant ainsi l'échange économique et culturel avec les populations locales de l'entité de Gesves et de Assesse. Les artistes logent chez soit fermier, employé, dirigeant. Celui-ci leur fournit logement et petit déjeuner. Plusieurs centaines de volontaires prêtent main forte à la réalisation des œuvres (tronçonneuses, tracteurs, forges, scieries, ateliers mécaniques et moyens de transport sont mis à disposition) ainsi qu'à la construction du sentier balisé.

et de Assesse. Les artistes logent chez l'habitant, qu'il soit instituteur, ouvrier ou cadre. Celui-ci leur fournit logement et petit déjeuner. Plusieurs centaines de volontaires prêtent main forte à la réalisation des œuvres (tronçonneuses, tracteurs, forges, scieries, ateliers mécaniques et moyens de transport sont mis à disposition) ainsi qu'à la construction du sentier balisé.



Habitants, écoles ou associations invitent artistes et population, le soir, à de chaleureuses tables de rencontre. Une grande fête clôture la quinzaine.

Agenda de la Quinzaine

-  **Le 29 avril : Accueil des artistes par la population.**
-  **Le 30 avril : Repas avec les familles d'accueil et les artistes.**
-  **Le 1 mai : Début des chantiers dans la nature.**
-  **Le 07 mai : Fête de la musique avec concert(s)**
-  **Le 13 mai : Fête de clôture avec animations et concert**

La Fête de mai asbl

Rue des 2 Chenes, 9-11 5340 MOZET (Belgium)

tel/fax : 00 32 (0)81 / 58 15 91

email : secretariat@lafetedemai.be

Web : <http://www.lafetedemai.be/>